



NOTE EXPLICATIVE – Fiche 1

A l'attention des Parents et des Élèves du Lycée Auguste Escoffier

Il est demandé aux familles de remplir avec le plus grand soin les différentes fiches constituant le dossier de l'élève. L'inscription de leur enfant au Lycée ne sera définitive qu'après réception du DOSSIER COMPLET.

1 /PIECES A TELECHARGER pour constituer le dossier : **Merci de ne pas imprimer en recto-verso**

- La fiche d'urgence non confidentielle (Fiche 2)
- La fiche d'adhésion à la Maison des Lycéens du Lycée Escoffier (MDL) (Fiche 3)
- Les fiches intendance /demi-pension (Fiches 4, 4a)
- La fiche « Droit à l'image » (Fiche 5)

2/ DOCUMENTS À JOINDRE IMPERATIVEMENT:

Pour tous les élèves :

- Fiche Maison des lycéens et, le cas échéant, le chèque de 8 € à l'ordre de la « Maison des Lycéens du Lycée Escoffier » (Fiche 3)
- Attestation de la CAF indiquant le Quotient Familial ou attestation de restauration scolaire éditée sur le site de la Région, si vous n'êtes pas allocataire CAF.
- 1 photo d'identité à **coller sur le dossier administratif**
- RIB (pour les remboursements de frais de stage, paiement de la bourse...). **pour les nouveaux élèves ou en cas de changement de compte bancaire.**

Pour les nouveaux inscrits (en plus des documents ci dessus)

- Exeat fourni obligatoirement par l'établissement d'origine (certificat de fin de scolarité)
- Photocopie des certificats de vaccination à jour (DT Polio et B.C.G.) et la photocopie de l'attestation vitale (**attestation d'ouverture des droits, et non la copie de la carte vitale**)
- Photocopie de l'attestation ASSR2 (**pour les entrants en 2nde Professionnelle ou CAP**)

Pour les élèves entrant en Terminale Bac et CAP ou en Mention Complémentaire:

- Photocopie de l'attestation de recensement ou de participation à la journée d'appel

Pour les entrants en MC Bar et Traiteur :

- Photocopie de la pièce d'identité (recto-verso)
- Relevé de notes du CAP ou du Bac

**TOUT DOSSIER DOIT IMPERATIVEMENT ETRE REMIS COMPLET
A LA DATE INDIQUÉE SUR LA CONVOCATION.**

L'inscription au lycée vaut acceptation du Règlement intérieur et de ses annexes



INSCRIPTION- REINSCRIPTION
2023/2024



FICHE 2

FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

à destination de l'infirmière du lycée

à remplir obligatoirement par les parents ou le responsable légal

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Classe :

Nom et adresse des parents ou du responsable légal :

Téléphone domicile :

Téléphone professionnel : père :

mère :

Téléphone portable : père :

mère :

Nom et n° de téléphone d'une personne à prévenir en cas d'indisponibilité de votre part :

Nom et adresse du centre de Sécurité Sociale :

N° de l'assuré ayant droit (**joindre la photocopie de l'attestation d'ouverture des droits**) :

N° de Sécurité Sociale de l'élève :

En cas d'accident : l'établissement prévient la famille rapidement.

En cas d'urgence, l'établissement appelle le **SAMU (15)** qui assure l'évaluation médicale et détermine le mode de transport approprié (pompiers, ambulance privée, transport médicalisé d'urgence) vers l'hôpital le mieux adapté.

Important : Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou d'une personne mandatée munie d'une pièce d'identité.

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Votre enfant a-t-il bénéficié au cours de sa scolarité d'une des mesures suivantes ?:(joindre les justificatifs)

P.A.I

PPS

1/3 temps

dispositif ULIS

PAP

Observations particulières concernant la santé de votre enfant que vous jugez utiles de porter à la connaissance du service médical (à remettre sous pli cacheté si besoin) Maladie, traitements, allergie, intervention chirurgicale...

Il est de votre responsabilité de nous communiquer tout changement concernant les renseignements ci-dessus.

Joindre la photocopie des vaccinations (pour les entrants dans l'établissement)

Date

Signature



**INSCRIPTION- REINSCRIPTION
2023/2024**



FICHE 3

MAISON DES LYCEENS DU LYCÉE ESCOFFIER

La Maison des Lycéens (MDL) du Lycée Escoffier est une association (constituée sous le régime de la loi du 1^{er} Juillet 1901).

Elle est gérée par un bureau dont les membres sont des élèves accompagnés d'adultes de l'établissement. Le bureau est renouvelé chaque année. Son objectif essentiel est de promouvoir, en collaboration avec tout le personnel de l'Établissement et les élus au CVL, **une réelle vie collective**:

- Elle permet de développer le sens des responsabilités et du civisme et offre aux élèves la possibilité de mettre en œuvre des projets culturels, sportifs, liés au développement durable, à la citoyenneté ...
- Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens (droit d'association, de réunion)
- en collaboration avec le CVL, elle est force de proposition pour améliorer la vie au lycée.

Le montant de l'adhésion à la «Maison des Lycéens» est, cette année encore, maintenu à 8 € par famille.

Merci d'effectuer ce règlement lors de l'inscription

Nom:

Prénom:

Classe:

- Adhère à la Maison des Lycéens pour l'année 2023-2024
 - Règlement par chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Escoffier
 - Règlement espèces. Reçu n° le .. /.. / 2023
- N'adhère pas à la maison des Lycéens pour l'année 2023-2024

Signature du responsable légal :



DEMI-PENSIONNAIRE INTERNE EXTERNE

Année Scolaire 2023 – 2024

NOM :

Prénom :

Classe :

Ministère de l'Éducation Nationale - Académie de Versailles

Lycée des Métiers de la Gastronomie et des Techniques du Froid

77, rue de Pierrelaye 95610 ERAGNY-SUR-OISE

01.34.02.40.80 - 2 01.34.48.93.25

www.lyc-escoffier-eragny.ac-versailles.fr



INSCRIPTION- REINSCRIPTION 2023 – 2024



FICHE 5

AUTORISATION D'EXPLOITATION DU DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de situations d'enseignement, d'événements ou de sorties auxquels tout (e) élève pourrait participer:

- dans l'enceinte du lycée
- ou à l'extérieur du lycée à l'occasion de sortie, de prestation, d'exposition, d'activités

où il /elle serait susceptible d'être pris (e) en photo ou d'être présent (e) sur un support multi médias (photos, vidéos, autre média...).

Selon la législation en vigueur, les parents ou l'élève majeur, avez la possibilité de ne pas accorder votre autorisation pour le droit à l'image.

Dans ce cas, nous vous demandons de l'indiquer en cochant la case ci-dessous.

En donnant votre accord, le Lycée A. Escoffier et éventuellement les médias couvrant un événement, auront la possibilité de diffuser les images où vous serez présent (e) ou votre fils/fille sera présent (e).

Monsieur, Madame responsable de l'élève

Nom :Prénom :Classe :

Autorisons

Refusons

les diffusions de l'image de notre fils / fille.

Pour l'élève majeur

Nom :Prénom :Classe :

Autorise

Refuse

les diffusions de mon image.

Ce choix vaut engagement de votre part pour l'exercice du droit à l'image.

Le.....

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur :

Lycée des Métiers de la Gastronomie et des Techniques du Froid

77, rue de Pierrelaye

95610 ERAGNY-SUR-OISE

☎ 01.34.02.40.80 - 📠 01.34.48.93.25